

L'ÉCOLE DE LA RELÈVE SYNDICALE

FORMATION

ÉCHANGES

RÉSEAUTAGE

ÉTÉ 2022

SESSION 1

DU 31 JUILLET AU 3 AOÛT

SESSION 2

DU 3 AU 6 AOÛT





**L'ÉCOLE
DE LA RELÈVE
SYNDICALE**

**PAR ET POUR
LES JEUNES
SYNDIQUÉ-ES
DE LA CSN**

L'École de la relève syndicale, c'est une vingtaine de jeunes réunis durant trois jours de *formation*, *d'échanges* et de *réseautage*, dans un contexte ludique. Cette formation est destinée aux jeunes travailleuses et travailleurs syndiqués de la CSN âgés de 35 ans et moins avec peu ou pas d'expérience syndicale.

Lors de cette formation, ils peuvent s'initier aux pratiques syndicales, à l'histoire et aux structures de la CSN, ainsi qu'aux enjeux du syndicalisme. L'actualité politique et syndicale est également commentée et analysée tout au long de la formation.

L'action syndicale et le militantisme dans un syndicat CSN comportent de multiples facettes. Pensons aux mobilisations pour la négociation, aux mobilisations sociales, à la santé et à la sécurité du travail, à la participation aux instances, etc. **Pour que les jeunes syndiqués-es puissent s'impliquer dans la prise de décision de leur syndicat, ils doivent être bien outillés. En ce sens, l'information et la formation sont des éléments essentiels.**

L'École de la relève syndicale a été mise en place par le **comité national des jeunes** de la CSN pour répondre à ces besoins. Ce sont les membres du comité qui planifient, organisent et animent la formation. Des invité-es, dont des membres du comité exécutif de la CSN, sont présents à certains moments de la formation.



DÉTAILS SUR LA FORMATION

La formation se donne au Centre de Villégiature Jouvence à Orford, en Estrie. Les matinées sont réservées à la formation syndicale, alors que les après-midis sont passés en famille, consacrés à de la randonnée ou à certaines activités sportives moyennant des frais de location. Il y a aussi des échanges et de l'animation. Les soirées-causeries sont quant à elles l'occasion de discuter de syndicalisme avec des invité-es spéciaux.

← réseautage

Les participantes et participants résident à la Petite Auberge, où se trouvent des chambres confortables, un bistro chaleureux avec foyer, un sauna et un spa extérieur (utilisation sous réserve des consignes sanitaires) et une excellente cuisine.



S1 : 31 JUILLET / S2 : 3 AOÛT

JOUR D'ARRIVÉE

À PARTIR DE 15 H

Arrivée et accueil

S1 : 1^{er} AOÛT / S2 : 4 AOÛT

JOUR 1

9 H 30 À 12 H 30

Être syndiqué-e en 2021 : vision, valeurs et bienfaits

S1 : 2 AOÛT / S2 : 5 AOÛT

JOUR 2

9 H 30 À 12 H 30

Syndicalisme et CSN 101

S1 : 3 AOÛT / S2 : 6 AOÛT

JOUR 3

9 H 30 À 12 H 30

Rôle et place des jeunes, l'action sociopolitique des syndicats et l'actualité

IMPORTANT : Nous invitons les participantes et participants à apporter leur convention collective et les statuts et règlements de leur syndicat.



LES CONDITIONS D'ADMISSION

- > Pour participer à la formation, il faut être âgé de **35 ans et moins**.
- > Le nombre de places disponibles est limité à **16**.
- > Le principe de « **premier arrivé, premier inscrit** » s'applique. Toutefois, nous privilégions une diversité de syndicats.
- > Une **liste d'attente** sera constituée pour combler les places laissées vacantes par les désistements, ce qui donnera l'occasion à d'autres jeunes de participer. De plus, pour permettre la participation du plus grand nombre, un avis d'annulation de 14 jours précédant la formation est exigé. Si ce délai n'est pas respecté, aucun remboursement ne sera accordé.
- > **Une personne qui a déjà suivi la formation ne peut s'inscrire de nouveau.**

LES COÛTS D'ADMISSION

Le coût de la formation est de 125 \$ par personne participante.

Pour celles et ceux qui souhaitent être accompagnés de leur famille (conjoint, conjointe, et deux enfants), il en coûte 50 \$ de plus.

Cette année, de façon exceptionnelle, les enfants devront être pris en charge pendant les activités de formation par la personne qui vous accompagne.

Le coût inclut l'hébergement, tous les repas et l'accès illimité aux activités du centre.

Pour vous inscrire et prendre connaissance des modalités prévues, nous vous invitons à vous adresser au comité exécutif de votre syndicat. Selon sa décision, il pourra assumer :

- les frais d'inscription ;
- les frais de transport ;
- le coût de votre libération syndicale pour les jours de formation.

INSCRIPTION
CSN.QC.CA/ECOLE

*Inscrivez-vous
sans tarder!*

nombre de places limité

UNE RELÈVE OUTILLÉE POUR L'ACTION SYNDICALE

L'École de la relève syndicale, c'est une vingtaine de jeunes réunis durant trois jours de formation, d'échanges et de réseautage, dans un contexte ludique. C'est un rendez-vous à ne pas manquer pour tous ceux et celles qui veulent connaître la CSN et son fonctionnement, de même que pour comprendre les rôles et les responsabilités d'un syndicat.

INSCRIPTION

À partir du 16 mars 2022

> Premier arrivé, premier inscrit!

POUR PLUS D'INFORMATION

csn.qc.ca/ecole

facebook.com/JeunesCSN

CONFÉDÉRATION
DES SYNDICATS
NATIONAUX

Production
Service des
communications
de la CSN

Graphisme
Emilie Tremblay
emilissime.com

Photographie
Jocelyn Riendeau

Imprimerie
Module imprimerie
de la CSN



Comité national
des jeunes